

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 70030

Numéro SIREN : 430 026 724

Nom ou dénomination : 4 REV

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2020 sous le numéro de dépôt 1347

02150 SISSONNE

~~Incorrect~~

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

02007 LAVAL EN LAONNOIS
03 23 21 88 11

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019



- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 630		
Constructions sur sol d'autrui	11 053		
Installations générales agencements aménagements des constructions	100 528		8 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 609 340		268 867
Installations générales agencements aménagements divers	109 271		2 089
Matériel de transport	114 876		5 897
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 130		3 700
Immobilisations corporelles en cours	94 914		
TOTAL	2 066 112		288 752
Autres participations	5 000		
Prêts, autres immobilisations financières	873		7 450
TOTAL	5 873		7 450
TOTAL GENERAL	2 097 616		296 202

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			25 630	25 630
Constructions sur sol d'autrui			11 053	11 053
Installations générales agencements aménagements constr.			108 728	108 728
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		33 017	1 845 190	1 845 190
Installations générales agencements aménagements divers			111 359	111 359
Matériel de transport		10 833	109 940	109 940
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 830	29 830
Immobilisations corporelles en cours			94 914	94 914
TOTAL		43 850	2 311 014	2 311 014
Autres participations			5 000	5 000
Prêts, autres immobilisations financières			8 323	8 323
TOTAL			13 323	13 323
TOTAL GENERAL		43 850	2 349 968	2 349 968

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	22 117	464		22 581
Constructions sur sol d'autrui	9 515	553		10 068
Installations générales agencements aménagements constr.	78 988	7 231		86 219
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 187 306	129 084	27 025	1 289 364
Installations générales agencements aménagements divers	102 748	1 846		104 594
Matériel de transport	103 240	7 828	10 193	100 875
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 973	3 085		23 058
TOTAL	1 501 769	149 626	37 218	1 614 178
TOTAL GENERAL	1 523 887	150 090	37 218	1 636 759



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	464				
Constructions sur sol d'autrui	553				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	7 231				
Instal.techniques matériel outillage indus.	129 084				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 846				
Matériel de transport	7 828				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 085				
TOTAL	149 626				
TOTAL GENERAL	150 090				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	9 620	5 987			15 607
TOTAL	9 620	5 987			15 607
TOTAL GENERAL	9 620	5 987			15 607
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 048	61		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 356	2 676	680
Autres immobilisations financières	8 323	0	8 323
Clients douteux ou litigieux	30 525	30 525	
Autres créances clients	545 149	545 149	
Personnel et comptes rattachés	1 684	1 684	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 322	7 322	
Divers état et autres collectivités publiques	4 432	4 432	
Débiteurs divers	61 291	61 291	
Charges constatées d'avance	8 275	8 275	
TOTAL	670 358	661 355	9 003
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 356		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	177 584	177 584		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	149 000	18 625	130 375	
Emprunts et dettes financières divers	112	112		
Fournisseurs et comptes rattachés	250 151	250 151		
Personnel et comptes rattachés	170 603	170 603		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 849	65 849		
Taxe sur la valeur ajoutée	140 031	140 031		
Autres impôts taxes et assimilés	27 297	27 297		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	144 565	144 565		
Groupe et associés	253 013	253 013		
Autres dettes	623	623		
TOTAL	1 378 828	1 248 453	130 375	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	149 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 017			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 046			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements immobiliers	Linéaire	3 à 10 ans
Construction sur sols d'autrui	Linéaire	20 ans
Infrastructure de stockage	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 20 ans
Agencements mobiliers	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019



Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Détail des produits à recevoir

	Montant
FSSEURS-AVOIRS A RECEVOIR	
- AAR ECOLAB RFA 2019	26 208
- AAR RESEAU NET 2018	9 360
- AAR GARNIER THIEBAULT	8 235
CLIENTS-FACTURES A ETABLIR	
- FAE OPCALIA - CTT PRO CIREFICE	1 193
ETAT-PRODUITS A RECEVOIR	
- PAR DETAXE CARBU 2S2019	4 432
PRODUITS A RECEVOIR	
- PAR INDEMN.SINISTRE DL-638-WC	766
- PAR INDEMN.SINISTRE CP-286-BK	290
Total	50 484

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019



Détail des charges à payer

	Montant
FSSEURS-FACTURES NON PARVENUES	
- FNP VEOLIA 2018	1 656
- FNP RESEAU NET 2018	3 924
- FNP IDE HOTEL - COMM.2019	3 329
- FNP LOUVRE HOTEL - COMM.2019	2 742
- FNP BELAMBRA - COMM.4T2019	374
- FNP ADEF - COMM.2019	1 382
- FNP VEOLIA 2019	1 656
- FNP PRESTATIONS STEP 2019	13 000
- FNP GESTDUNKERQ.-COMM 2019	1 887
ETAT-CHARGES A PAYER	
- FAP EFFORT CONSTR 2019	4 401
- FAP 1% CDD 2019	3 963
- FAP SOLDE FORMA.CONTINUE 2019	3 794
- FAP TAXE HANDICAPES 2019	2 969
- FAP C.V.A.E. 2019	2 759
- FAP TAXE POLLUTION 2019	1 800
- FAP REDEVANCE TV 2019	139
Total	49 775

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- STOCK PLAQUETTES COMMERCIALES	2 349		
- STOCK PRODUITS ENTRETIEN	574		
- STOCK PDT RABC	468		
- STOCK PRODUITS VEHICULES	449		
- STOCK PRODUITS EAUTEX	68		
- CCA PARUTION CGPME 2020	400		
- CCA MAINTENANCE BODET	230		
- CCA MAINTENANCE ALPHA 3	215		
- CCA MAINTENANCE PARENT	567		
- CCA PRESTA.VIGILENCE	547		
- CCA ASSURANCES FLOTTE	2 209		
- CCA MAINTENANCE ALGORYTHME	200		
Total	8 275		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			624 807	87 557	712 364
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			84 918	9 573	94 491
- dotations de l'exercice			87 476	11 113	98 589
Total			172 394	20 686	193 080
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			129 535	12 644	142 179
- exercice			131 947	14 323	146 270
Total			261 482	26 967	288 449
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			131 947	22 077	154 025
- entre 1 et 5 ans			234 881	39 265	274 146
Total			366 829	61 342	428 171
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			5 033	873	5 906
Total			5 033	873	5 906

SARL 4 REV

14 RUE DE LA BLANCHISSERIE

02150 SISSONNE



A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Mescezet".

DOSSIER FISCAL

C.G.2.A.

CHATEAU DE MAILLY

02007 LAVAL EN LAONNOIS

03 23 21 88 11



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL 4 REV	14 RUE DE LA BLANCHISSERIE
SIRET 4 3 0 0 2 6 7 2 4 0 0 0 2 0	02150 SISSONNE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	BLANCHISSERIE - INDUSTRIES TEXTILES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-------------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	24 938
	Bénéfice imposable à 15%			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater V		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

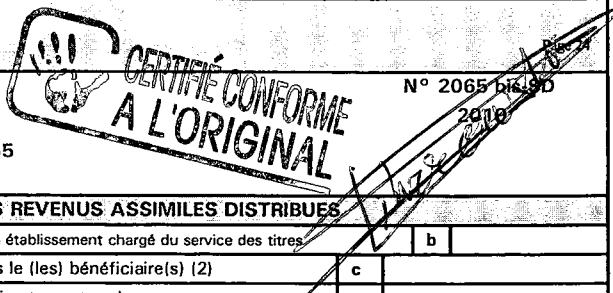
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:	
C.G.2.A. CHATEAU DE MAILLY 02007 LAVAL EN LAONNOIS Tél: 03 23 21 88 11		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		
Identité du déclarant:		
Date:	09/03/2020	Lieu: SISSONNE
Qualité et nom du signataire: GERANT		
Signature: LINCZOWSKI VINCENT		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »)



H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8
B.I.M 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE							
02150 SISSONNE	7 855	2019					
Mme LOPEZ ELISABETH 1 VOIE MENSEUSE							
02160 BEAURIEUX	10	2019					
M LINCZOWSKI VINCENT GRT 1 VOIE MENSEUSE							
02160 BEAURIEUX	10	2019	54 000		6 864		

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2019 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL 4 REV

du 01/01/2019

Adresse 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE 02150 SISSONNE

au 31/12/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①	
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1 BOITEL BEATRICE RESPONSABLE DE PRODUCTION	127 LA SOUCHE 02150 SISSONNE
2 FALIZE FLORENT CHAUFFEUR	19 RUELLÉ DU GUE MAZIN 02350 PIERREPONT
3 CLOTTE FRANCK CHAUFFEUR LIVREUR	17 avenue de PARIS 51100 REIMS
4 BERTAUX Ange CHAUFFEUR LIVREUR	4 rue de couvent 02340 LA VILLE AUX BOIS LES DIZY
5 LINCZOWSKI VINCENT GERANT	1 VOIE MENSEUSE 02160 BEAURIEUX
6	
7	
8	
9	
10	

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 40 369				40 369				40 369
2 35 542				35 542				35 542
3 31 852				31 852				31 852
4 29 612				29 612				29 612
5 54 000				54 000	6 864			60 864
6								
7								
8								
9								
10								
** 191 375				191 375	6 864			198 239

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	1 189
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	520
Total	1 709

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice 2019 (total col.9 + total col.10) ③	199 948	- de l'exercice 2019 ④	(27 137
- de l'exercice précédent ⑤	167 812	- de l'exercice précédent ⑥	(133 260
Nom et qualité du signataire LINCZOWSKI VINCENT GERANT		A SISSONNE le 09/03/2020 Signature.	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 4 REV</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>14 RUE DE LA BLANCHISSERIE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>43002672400020</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31122019</u>					
		N-1 <u>31122018</u>					
		Net <u>4</u>					
		Net <u>4</u>					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
Frais d'établissement *		AB					
Frais de développement *		CX					
Concessions, brevets et droits similaires		AF	22 581				
Fonds commercial (1)		AH	3 049				
Autres immobilisations incorporelles		AJ					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL					
Terrains		AN					
Constructions		AP	119 780				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	1 845 190				
Autres immobilisations corporelles		AT	251 129				
Immobilisations en cours		AV	94 914				
Avances et acomptes		AX					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS					
Autres participations		CU	5 000				
Créances rattachées à des participations		BB					
Autres titres immobilisés		BD					
Prêts		BF	3 356				
Autres immobilisations financières*		BH	8 323				
TOTAL (II)		BJ	2 353 324				
Matières premières, approvisionnements		BL	569 153				
En cours de production de biens		BN					
En cours de production de services		BP					
Produits intermédiaires et finis		BR					
Marchandises		BT	1 323				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	575 675				
Autres créances (3)		BZ	74 729				
Capital souscrit et appelé, non versé		CB					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	251 206				
Disponibilités		CF	290 729				
Charges constatées d'avance (3)*		CH	8 275				
TOTAL (III)		CJ	1 771 090				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 124 414				
		IA	1 652 366				
		IB	2 472 048				
		IC	2 187 233				
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	2 676	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilitisations		Stocks		Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Legende

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :630.000.....)	DA	630 000	630 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	DC			
	Réserve légale (3)		63 000	63 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	DG	398 432	460 207	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 789	(61 775)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 093 220	1 091 432	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	326 584	8 017	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	DV	253 125	261 255	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	250 151	459 286	
	Dettes fiscales et sociales	DY	403 780	357 809	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	144 565	8 429	
	Autres dettes	EA	623	1 006	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 378 828	1 095 801		
	Ecarts de conversion passif *	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 472 048	2 187 233		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 248 453	1 095 801	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	177 584		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

31/12/2019

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

31/12/2019

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	25 630	KE			
CORPORELLES	Terrains			KG		KH			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	11 053	KN			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	100 528	KQ		KR	8 200
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	1 609 340	KT		KU	268 867	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	109 271	KW		KX	2 089
		Matériel de transport *		KY	114 876	KZ		LA	5 897
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	26 130	LC		LD	3 700
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	94 914	LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
	TOTAL III		LN	2 066 112	LO		LP	288 752	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
		Autres participations		8U	5 000	8V		8W	
		Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T	873	1U		1V	7 450	
TOTAL IV			1Q	5 873	1R		1S	7 450	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	2 097 616	0H		0J	296 202

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	25 630	IX	25 630	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	11 053	MF	11 053
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH	108 728	MI	108 728
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	33 017	MK	1 845 190	ML	1 845 190	
	Autres immobilisations	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM		MN	111 359	MO	111 359
		Matériel de transport	IV		MP	10 833	MQ	109 940	MR	109 940
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	29 830	MU	29 830
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	94 914	NB	94 914	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
TOTAL III	IY		NG	43 850	NH	2 311 014	NI	2 311 014		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IJ		0U		M7		0V		
	Autres participations	10		0X		0Y	5 000	0Z	5 000	
	Autres titres immobilisés	11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	12		2E		2F	8 323	2G	8 323	
	TOTAL IV	13		NJ		NK	13 323	2H	13 323	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		0K	43 850	0L	2 349 968	
						0M	2 349 968			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINALNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments actifs de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	22 117	PF	464	PG		PH	22 581
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	9 515	PS	553	PT		PU	10 068
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	78 988	PW	7 231	PX		PY	86 219
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	1 187 306	QA	129 084	QB	27 025	QC	1 289 364
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	102 748	QE	1 846	QF		QG	104 594
	Matériel de transport	QH	103 240	QI	7 828	QJ	10 193	QK	100 875
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	19 973	QM	3 085	QN		QO	23 058
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 501 769	QV	149 626	QW	37 218	QX	1 614 178
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	1 523 887	OP	150 090	OQ	37 218	OR	1 636 759

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.gales,agence et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agence am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL							NM							NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TO	TP
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TF	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	6 048	UF	61
		UG		UH	
		UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UT		UM		UN	
	Prêts (1) (2)				3 356	UR	2 676	US	680
	Autres immobilisations financières				8 323	UV	0	UW	8 323
	Clients douteux ou litigieux			VA	30 525	30 525			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients			UX	545 149	545 149			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)			UO					
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 684	1 684			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 322	7 322			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	4 432	4 432			
	Groupe et associés (2)			VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	61 291	61 291			
	Charges constatées d'avance			VS	8 275	8 275			
	TOTAUX				VT	670 358	VU	661 355	VV
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD	3 356				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	177 584	177 584					
		à plus de 1 an à l'origine		VH	149 000	18 625	130 375				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	112	112					
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	250 151	250 151					
Personnel et comptes rattachés				8C	170 603	170 603					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	65 849	65 849					
État et		Impôts sur les bénéfices		8E							
autres		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	140 031	140 031					
collectivités		Obligations cautionnées		VX							
publiques		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	27 297	27 297					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	144 565	144 565					
Groupe et associés (2)				VI	253 013	253 013					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	623	623					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	1 378 828	VZ	1 248 453	130 375			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	149 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	3 046	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	8 017	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV



Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 9

I. RÉINTEGRATIONS

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés										WA	1 789	
		de son conjoint				moins part déductible *				à réintégrer :		WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-1 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE								
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG						XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX						XW	90	
	Amendes et pénalités	WJ	90	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												Y7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires vides à l'article 209 B du CGI		L7				K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8			
					- imposées au taux de 0 %						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme						WN			
					- Plus-values soumises au régime des fusions						WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR	1 879	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)								WV	
					- imposées aux taux de 0 %								WH	
					- imposées aux taux de 19 %								WP	
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
					- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A								XA		
Produit net des actions et parts d'intérêts :														
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY		
Majoration d'amortissement *												XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA					
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC					
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC						
		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI				XG	26 817	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2		
TOTAL II										XH	26 817			
III. RÉSULTAT FISCAL														
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI						XJ	24 938	
				déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL						NL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XX) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						NN						NQ	24 938	

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

31/12/2019

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		
SURAMORTISSEMENTS MACRON		26 817
Total des déductions diverses	XG	26 817

 CERTIFIÉ CONFORME
 A L'ORIGINAL
[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 4 REV</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	164 140	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	164 140	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	24 938	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	189 078	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	88 165	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERSCERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(61 775)		- Autres réserves	ZD	(61 775)						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	(61 775)		Report à nouveau	ZG							
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	(61 775)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	712 364	YQ	434 076		524 081			
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	13 000		14 200			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	36 088		35 790			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	7 734		7 393			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	25 798		17 427			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	10 261		7 748			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	561 824		524 150			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	654 704		606 708			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	38 864		35 848			
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		YZ	70 683		68 611			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	109 547		104 459			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	547 745		457 175			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	235 184		243 618			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*						OB	977 964					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
RÉGIME DE GROUPE*	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	INFRAST. STOCKAGE	500	500		
	2	MATERIEL & OUTIL	8 527	2 535		5 992
	3	AGENTS MATERIEL	23 990	23 990		
	4	MATERIEL TRANSP	10 833	10 193		640
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2	2 500	(3 492)	(3 492)			
	3						
	4	2 083	1 443	1 443			
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			(2 049)			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							
			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

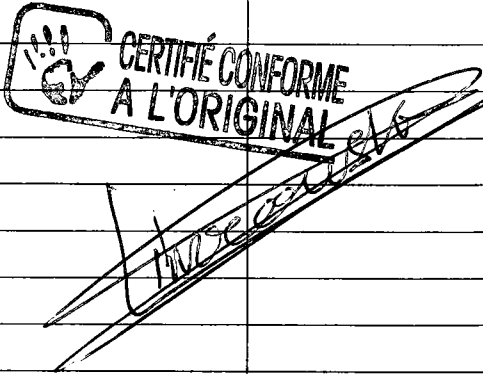
Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☒ *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12.8 % 2.	
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1*	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			



II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 - ligne 6)	7				



CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

[Signature]

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SARL 4 REV				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	2 735 354
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	2 198
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	2 737 552
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	404
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	67 361
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	3 600
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	71 365
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	593 587
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	468 896
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	5 236
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	1 067 719
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	1 741 199
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)				SA	1 741 199
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	2 737 552	Effectifs au sens de la CVAE *	
		EY		40	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2019	31/12/2019	
Date de cessation		HR			

(1) Attention: il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée (ligne 115) portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD 2. Répartition des salaires et dans la notice n° 2053-SOI-SD 2. Cotisation financière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

1 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 4 REV

ADRESSE (voie) 14 RUE DE LA BLANCHISSERIE

CODE POSTAL 02150 VILLE SISSONNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	7 855
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	20

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination B. I. M

N° SIREN (si société établie en France) 317662013 % de détention 99.75 Nb de parts ou actions 7 855

Adresse : N° 14 Voie RUE DE LA BLANCHISSERIE

Code postal 02150 Commune SISSONNE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLF pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SARL 4REV
Société à responsabilité limitée
au capital de 630 000 euros
Siège social : 14 Rue de la Blanchisserie
02150 SISSONNE
430026724 RCS SAINT-QUENTIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 1 789 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 789 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 400 221 euros.

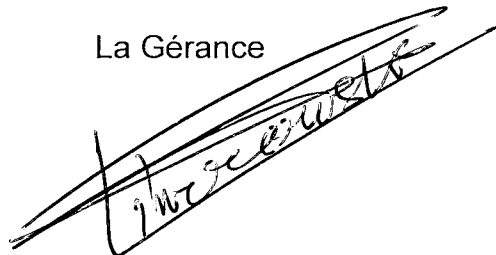
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. M. S. S. S.', is written over a diagonal line that spans across the 'Certifié conforme' and 'La Gérance' text.

SARL 4REV
Société à responsabilité limitée
au capital de 630 000 euros
Siège social : 14 Rue de la Blanchisserie
02150 SISSONNE
430026724 RCS SAINT-QUENTIN

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2020

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

L'activité Blanchisserie a progressé de près de 20%, l'activité Blanchisserie étant désormais l'unique activité principale. La location de linge traité devient incontournable pour certaines catégories de clients. Elle conduit malheureusement à une baisse de marge de production.

Le CICE a été pleinement utilisé à la modernisation de l'outil de production dans le but d'être toujours plus compétitif.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, il est à signaler :

Bien que non touchée par les fermetures administratives, la société a connu une baisse d'activité liée à la crise sanitaire COVID-19, notamment par la fermeture de ses clients du secteur CHR. Elle a même eu recours à l'activité partielle.

La société a recruté un responsable de production dès janvier 2020 afin d'évoluer et de s'adapter aux nouvelles méthodes de production.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2020 sont les suivants :

L'activité blanchisserie représentant désormais 100% du chiffre d'affaires, il convient d'accentuer les études de rentabilité par marché pour identifier les affaires peu ou pas rentables. Notamment, cette analyse doit être mise en œuvre pour les marchés avec location de linge.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 735 354 euros contre 2 281 400 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 19,90%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 4 065 euros contre 3 920 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,70%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 526 226 euros contre 427 907 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,98%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 654 704 euros contre 606 708 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,91%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 109 547 euros contre 104 459 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,87%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 057 466 euros contre 890 892 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 18,70%.

Le montant des charges sociales s'élève à 220 556 euros contre 179 798 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,67%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 43 contre 42 pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,38%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 156 138 euros contre 140 724 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,95%.

Le montant des autres charges s'élève à 5 236 euros contre 3 829 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 36,75%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 729 873 euros contre 2 354 317 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,95%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 9 547 euros contre -68 998 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -3 234 euros (2 299 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 6 313 euros contre -66 698 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -4 524 euros contre 4 716 euros pour l'exercice précédent,

- d'un impôt sur les sociétés nul contre -207 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice de 1 789 euros contre une perte de -61 775 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 472 048 euros contre 2 187 233 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 13,02%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 789 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 789 euros
------------------------	-------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 400 221 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 093 221 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

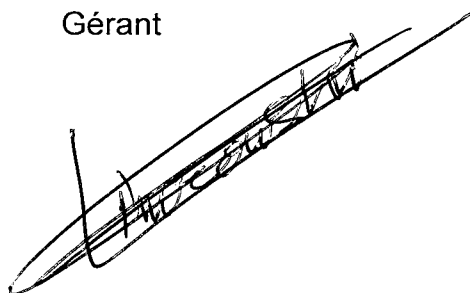
Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à SISSONNE

Le 26 juin 2020

Vincent LINCZOWSKI

Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent Linczowski', is written over a diagonal line that spans across the printed name and title.



1CC/2020/00/13/47

Compte de résultat confidentiel

Date de saisie : 03/07/2020

Numéro de dépôt : 001347

N° Gestion : 2000B70030

N° Siren : 430 026 724

Dénomination : 4 REV

Adresse : 14 rue de la Blanchisserie 02150 Sissonne

Millesime : 2019